



**Bridge Club d'Antony**

**Réouverture du  
Bridge Club d'Antony  
le lundi 29 juin 2020**



## **Protocole sanitaire du joueur**

La situation sanitaire impose des contraintes nouvelles.

Le Club va, dans un premier temps, ouvrir **le lundi et le vendredi après-midi.**

Afin d'assurer une reprise sereine, **les adhérents s'engagent à respecter les consignes sanitaires et les gestes barrières préconisés.**

1- **Inscrivez-vous** sur le site du Club ou auprès de la personne relais.

Par cette démarche, chaque participant s'engage :

- à être non contagieux et à ne pas présenter de signes liés au covid-19;
- à prévenir le Club s'il présente des signes pendant ou après sa participation.

2 - **Apportez votre propre masque.**

3 - **Munissez-vous de votre propre stylo.**

4 - **Portez votre masque pour tous les déplacements** à l'intérieur du Club, soit dès le portail.

5 - **Respectez la distanciation physique de 1m** à l'extérieur et à l'intérieur ainsi que **le sens de circulation.**

6 - **Nettoyez vos mains avec le gel hydroalcoolique** en arrivant et avant de quitter le club, et avant chaque position.

7 - **Désinfectez les sanitaires après utilisation** avec les lingettes désinfectantes mises à disposition. **Lavez- vous les mains au savon ou au gel hydroalcoolique** avant de retourner à votre place.

**En cas de non-respect des règles sanitaires en vigueur, tout adhérent sera prié de quitter le Club,** et ce sans pouvoir faire appel devant un quelconque organe disciplinaire.